



Les accueils de jour pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et/ou apparentée « La Relaiance » et « Yokoso »



Les résidences « La Relaiance et Yokoso » accueillent des personnes âgées d'au moins 60 ans, diagnostiquées « Alzheimer et/ou maladie apparentée », sous réserve qu'elles ne présentent pas de troubles du comportement ou un état de santé incompatible avec la vie en collectivité.



Les objectifs de l'accueil sont de préserver au maximum l'autonomie de la personne âgée tout en offrant des périodes de répit aux familles et aidants naturels, mais aussi en permettant aux familles de trouver des soutiens matériels et psychologiques, des conseils.

Pour la personne accueillie :

Maintient et réhabilite l'autonomie et les capacités cognitives et motrices
Préserve ou établit les liens sociaux

Pour l'aidant :

Permet un moment de répit pour se ressourcer
Soutient les familles par des temps d'échange, d'écoute et de paroles, individuels ou en groupe

L'accueil de jour est ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 18h

La prestation comprend :

- ✓ L'accueil
- ✓ Le déjeuner
- ✓ La collation
- ✓ Les animations en atelier
- ✓ L'encadrement thérapeutique
- ✓ Le transport peut être assuré par le Comité deS AGES du Pays Trithois

Les aides financières

- ✓ Possibilité de bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt égal à 50% des dépenses que vous avez engagées dans l'année.
- ✓ Possibilité de prise en charge au titre de l'APA à Domicile.